

PROLIFERATION DES MUTUELLES FINANCIERES INFORMELLES DANS LA VILLE D'ISIRO

**Chico BOLO NDENDELE, Bibiche-Modestine LAUNA MONDIYO et Damas ESOLE
KESOLE KAYA**

ABSTRACT

This study focuses on the proliferation of informal financial mutuals in the City of Isiro. The choice to undertake this study aims to identify the causes of the plethora of these informal financial mutuals and to measure the level of correlation between the need for funding and the influx of financial mutuals in the city of Isiro.

The results of the investigations reveal that there is a positive linear correlation between the financing needs of the members of these financial structures and the influx of informal financial mutuals in the City of Isiro. The presumption is that the search for capital by the economic agents or need in financing in a precarious economic situation of the formal financial structures explains to 99,98% the massive presence of the informal financial mutuals in the City of Isiro and, the 0,02 % represent the other factors or causes of this influx (the spirit of savings and credit to guard against the vagaries of life as well as the assurance of economic growth, the spirit of mutual aid, the spirit community, the cooperative environment).

Keywords: Isiro, mutuals, informal finance, proliferation.

RESUME

La présente étude se focalise sur la prolifération des mutuelles financières informelles dans la Ville d'Isiro. Le choix d'entreprendre cette étude vise à identifier les causes de la pléthore de ces mutuelles financières informelles et à mesurer le niveau de corrélation entre le besoin en financement et l'afflux des mutuelles financières dans la ville d'Isiro.

Les résultats des investigations révèlent qu'il y a une corrélation linéaire positive entre les besoins en financement des membres de ces structures financières et l'afflux des mutuelles financières informelles dans la Ville d'Isiro. La présomption est que la recherche des capitaux par les agents économiques ou besoin en financement dans une conjoncture économique précaire des structures financières formelles explique à 99,98% la présence massive des mutuelles financières informelles dans la Ville d'Isiro et, les 0,02% représentent les autres facteurs ou causes de cette afflux (l'esprit de l'épargne et du crédit pour se prémunir contre les aléas de la vie ainsi que l'assurance de la croissance économique, l'esprit d'entraide, l'esprit communautaire, l'environnement coopératif).

Mots clés : Isiro, mutuelles, finances informelles, prolifération,

INTRODUCTION

L'Afrique, en général et la République Démocratique du Congo, en particulier, font face à la pauvreté caractérisée par la paupérisation des conditions de vie de la population. Au nombre des stratégies mises en place par cette dernière afin de réduire les effets pervers de cette crise multiforme, il y a la création des mutuelles financières informelles appelées communément « Likelemba ». Ce concept est tiré de Lingala, l'une de quatre langues nationales parlées en RDC. Il traduit l'idée d'un jeu qui se joue à tour de rôle entre les acteurs de manière consensuelle et est l'équivalent de la ristourne. La Ville d'Isiro n'est pas en reste de ce phénomène qui prolifère à un rythme exponentiel.

Certains auteurs se sont penchés sur la problématique des mutuelles financières informelles en milieux urbains. A Isiro, la pratique est devenue très fréquente sous le nom de « Comité ». A son début, elle était plus exploitée par les femmes mais actuellement, elle a débordé pour s'investir partout et aux hommes (Bouma 1995, pp.117-148).

Contrairement au constat fait par Bouma, à Isiro, les mutuelles financières informelles ont tendance à se féminiser dans la mesure où les femmes s'organisent en grand nombre sous forme de groupes d'entraide et de solidarité. « Les femmes se sont donc servies de leurs réseaux traditionnels de solidarité pour répondre à leurs nouveaux besoins sociaux et monétaires, amenés par l'effritement de la structure familiale et par la crise économique (Fatou 1999, p. 301.). »

Face à une typologie des besoins de services financiers suivants des pauvres : les besoins de cycle de la vie (mariage, funérailles, naissances, éducation, logement, vieillesse) ; les catastrophes personnelles (maladies et blessures, chômage, vol, harcèlement ou la mort) ; les catastrophes de l'environnement (catastrophes naturelles : incendies, inondations, cyclones) ou (catastrophes résultant de l'action humaine : guerre ou bulldozing (destruction des habitations) ; les opportunités d'investir dans la création d'emploi ou le développement de son activité, l'achat de terres ou de matériel, la rénovation de son habitat, la stabilisation de son emploi, ce qui implique souvent de payer des pots-de-vin ; les pauvres savent faire preuve d'imagination pour subvenir à ces besoins, principalement à travers la création et l'échange de différentes formes de biens non monétaires. (Rutherford 2000, p. 4.).

Les mutuelles financières informelles sont aussi considérées, au regard de la logique qui guide leur création, comme étant des mouvements associatifs. L'indignation face aux conditions de vie de la population, la famine dans les quartiers populaires des villes, l'enclavement, l'analphabétisme, l'insuffisance des soins de santé aux femmes et aux enfants, les épidémies, la malnutrition,... (Doucin 1999, p. 29). La préoccupation fondamentale de la présente étude est de saisir la cause principale de l'afflux des mutuelles financières informelles dans la Ville d'Isiro.

A priori, la cause principale de la prolifération des mutuelles financières informelles est la recherche du capital initial ou le besoin de financement des agents économiques exclus du circuit des institutions financières formelles. L'esprit de l'épargne et du crédit pour se prémunir contre les aléas de la vie ainsi que l'assurance de la croissance économique, l'esprit d'entraide, l'esprit communautaire, l'environnement coopératif constituent aussi d'autres causes explicatives de ce phénomène. En d'autres termes, la mise en place des services financiers d'épargne et/ou de crédit au bénéfice des populations vulnérables permettent à ces dernières de franchir les barrières de l'exclusion et d'améliorer de manière significative leur qualité de vie et d'inciter le pays au développement. Car, « La recherche des biens constitue sans doute le fil directeur qui permet de comprendre pourquoi des individus s'unissent ou s'organisent en vue de l'acquisition des biens matériels et d'accès à la détention d'un pouvoir d'achat satisfaisant,... » (Braud 2004, p. 305.)

L'indicateur objectivement vérifiable sur lequel se fonde cette étude est le nombre des mutuelles financières informelles opérationnelles dans la Ville d'Isiro. L'architecture de cette investigation se subdivise en matériels et méthodes ainsi que la présentation et la discussion de ses principaux résultats.

1. MATERIELS ET METHODE DE LA RECHERCHE

1.1. Milieu

La Ville d'Isiro, champ de la présente investigation, compte 47 Cellules ou Blocs, 246 avenues, 4 boulevards, 83 rues et 11 quartiers, à savoir : Akpokoma, Bazanga, Dingida, Edindali, Gossamu, Kongoli, Madjo, Mambaya, N'sele, Tely et Zebuandra (Choprix 1961, p.56.). Selon le Décret n°10/06 du 12 février 2010, la Ville d'Isiro comprend trois communes dépourvus encore des Bourgmestres. Il s'agit des Communes Kupa, Mambaya et Mendambo.

Située sur un plateau d'environ 600 mètres d'altitude, 24° latitude Nord, 27° 29' longitude Est, la Ville d'Isiro bénéficie d'un climat tropical humide avec deux saisons notamment saison sèche (3 à 4 mois) et celle de pluies (8 à 9 mois) dont la température moyenne est de 36°C et 150mm³/an de pluviométrie (Omasombo 2011, pp.228-229.). Avec une population d'environ 455 031 habitants, la Ville d'Isiro est située au Nord-est de la RDC, en plein territoire de Rungu. Elle est donc le chef-lieu de la Province du Haut-Uélé (Mairie d'Isiro 2018, p.8.).

Sur le plan de la localisation géographique, Isiro est limitée à l'Est et au Sud-est par la Chefferie Mayogo-Mabozo ; au Sud-ouest par le confluent des rivières Tely et Dingilipi et par le territoire de Poko (Bas-Uele) ; au Nord par le Territoire de Rungu ; au Sud par la Chefferie Mongo-Masi sur la route Neisu.

Sur le plan des activités socio-économiques, la population de la Ville d'Isiro s'occupe essentiellement des activités de la petite économie marchande, du maraichage et de l'agriculture péri-urbaine. Une autre frange de la population est constituée des employés des services étatiques, para-étatiques et privés. La Ville d'Isiro compte un seul centre de négoce (marché) situé dans la Commune Mendambo avec divers points de vente éparpillés presque dans tous les coins (petits marchés) et le long de certaines grandes artères.

Elle dispose des quatre messageries financières (Soficom, Solidaire-transfert, Moneygram et Express Union), de plusieurs points de transfert et retrait de la monnaie électronique (Mpesa, Airtel-money et Orange-money), deux institutions bancaires ont réouvert récemment leurs portes : la Rawbank et la Banque commerciale du Congo (BCDC). Si la première fonctionne pour la toute première fois, la dernière qui fait aussi office de l'agence de la Banque Centrale du Congo, par contre, a repris après plusieurs années. Il sied de signaler qu'à Isiro, d'autres institutions financières monétaires ont disparu à cause de la crise socio-économique. C'est le cas de la Banque Du Peuple (BDP) ; la Nouvelle Banque de Kinshasa (NBK), de l'Union des Banques Congolaises (UBC) et de la Cruche, y compris les institutions de micro-finances telles que GMT et Baraka presse. Cependant, au moment du déroulement de cette enquête, la Ville d'Isiro qui compte 126 mutuelles financières informelles recensées ne dispose d'aucune industrie.

Enfin, sur le plan politico-administratif, Isiro est le siège de deux grandes institutions provinciales (Assemblée provinciale et Gouvernorat) et de différents

services publics provinciaux. Elle est enfin placée sous la gestion d'un Maire de la ville assisté d'un Adjoint. Ces derniers sont épaulés par les Chefs des Quartiers, en attendant la nomination des Bourgmestres des communes.

1.2. Méthode

Pour la vérification de l'hypothèse et l'atteinte de l'objectif de cette étude au regard des observations relatives au choix de la méthode de recherche, (Verhaegen 1975, pp 21-22), l'usage des méthodes inductive et comparative a été d'application. La première a permis au raisonnement de dégager une conclusion générale sur la prolifération des mutuelles financières informelles à partir des réalités de chacune d'entre elles. « C'est la méthode scientifique la plus courante, dans laquelle on peut distinguer quatre étapes essentielles: l'observation des faits à consigner; la classification et l'étude de ces faits; la dérivation inductive, qui part des faits et permet une généralisation; et le contraste ». (Paquin 2011). La seconde, par contre, a eu le mérite, dans son aspect diachronique, d'éclairer la raison à partir des différentes tendances observées dans des données d'une période à une autre. Quant aux instruments de collecte et de traitement de ces données, nous avons recouru à la technique documentaire et à celle du questionnaire. (Loubet 2000, p. 71).

Il appert important de signifier que les données de la présente étude proviennent d'une investigation effectuée auprès des 50 mutuelles financières informelles sur les 126 recensées dans la Ville d'Isiro. Pour déterminer la taille de cet échantillon, il a été fait recours à la loi de grand nombre avec un seuil de probabilité de 5% tout en utilisant 2.5 comme pas de sondage pour choisir aléatoirement les unités à interroger. La collecte des données, quant à elle, s'est effectuée au cours de la période allant d'avril en juin 2019, soit 2 mois d'enquête. Sur le terrain, la technique d'interview a permis de récolter les informations alors que celle de statistique a permis de les soumettre à un traitement approprié ayant conduit à leur représentation sous forme des tableaux et des figures en vue de faciliter leur interprétation sur base des calculs des fréquences et des autres proportions.

2. RESULTATS ET DISCUSSION

2.1. Des effectifs des membres des mutuelles financières informelles d'Isiro

Les effectifs des membres de 50 mutuelles financières informelles enquêtées à Isiro varient d'une structure à une autre comme le démontre le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Effectifs moyens de membres des mutuelles

Tranches	F	%
De 1 à 10 membres	5	10
De 11 à 20 membres	12	24
De 21 à 30 membres	13	26
De 31 à 40 membres	8	16
De 41 à 50 membres	3	6
De 51 à 60 membres	2	4
De 61 à 70 membres	1	2
De 71 à 80 membres	2	4
De 81 à 90 membres	1	2
De 91 à 100 membres	0	0
Au-delà de 100 membres	3	6
Total	50	100

Il ressort de ces données que 13 mutuelles financières informelles soit 26%, ont un effectif allant de 21 à 30 membres ; 12 d'entre elles disposent d'un effectif compris entre 11 et 20 membres soit 24%, ceux de 8 vacillent entre 31 et 40 membres soit 16%, 5 MFI ont effectif qui se situe entre 1 et 10 personnes soit 10%, 3 MFI détiennent un effectif de 41 à 50 membres soit 6%, 3 MFI aussi disposent d'un effectif au-delà de 100 membres soit 6%, 2 MFI ont un effectif qui oscille entre 51 et 60 membres soit 4%, 2 MFI sont composées d'un effectif allant de 71 à 80 membres soit 4%, 1 MFI a un effectif qui se trouve entre 61 et 70 membres soit 2%, 1 MFI également a un effectif se situant entre 81 et 90 membres soit 2% et aucune MFI a un effectif allant de 91 à 100 membres soit 0%.

Il est constaté aussi que certaines mutuelles financières informelles enregistrent un afflux de membres ou « combattants », compte tenu de leur capacité organisationnelle ou managériale et gèrent avec transparence les ressources dont elles disposent. Par contre, la

mégestion, la difficulté d'épargner hebdomadairement due au faible revenu ou revenu inexistant de certains membres ainsi que le manque de création d'activités lucratives d'autres membres poussent d'autres mutuelles financières informelles à réaliser une déperdition de leurs membres.

2.2. De l'objet social de mutuelles financières informelles de la Ville d'Isiro

L'objet social d'une organisation est toujours défini par les activités qui se rapportent à sa création. Pour le cas des MFI, leur véritable objet social est la collecte de l'épargne au près de leurs membres et l'octroi de crédit à ces derniers selon les conditions fixées à l'avance.

2.3. De la fréquence des rencontres des membres des MFI

En vue de la collecte des fonds et du traitement des différents problèmes qui les concernent, les MFI procèdent par la convocation des rencontres de leurs membres (réunions) selon le calendrier adopté par tous. Généralement, il a été constaté que toutes les MFI n'ont pas le même calendrier de la tenue des rencontres à l'intention de leurs membres sous forme d'assemblée générale. Concrètement, ces rencontres ont pour but de redistribuer l'épargne collectée auprès des membres, discuter et évaluer le fonctionnement de la mutuelle. Les fréquences mensuelles des assemblées générales de ces mutuelles sont décrites dans le tableau ci-après.

Tableau 2 : Fréquence de rencontres

N°	Rencontres	f	%
1	Mensuelle	8	16
2	Bi-hebdomadaire	8	16
3	Tri-hebdomadaire	1	2
4	hebdomadaire	33	66
Total		50	100

Sur l'ensemble des MFI sous étude, il se dégage, d'abord, que 33 d'entre elles soit 66% invitent leurs membres à siéger 1 fois par semaine. Autrement dit, les membres de ces MFI se rencontrent chaque semaine parce que cela favorise le financement d'exploitation (court terme) et au regard du caractère insignifiant du taux de cotisation par membre.

Ensuite, 16 autres MFI ont un calendrier dont le nombre des rencontres est en ex aequo de 16% chacune : 8 MFI siègent 1 fois par mois pour deux raisons : permettre aux membres de tirer profit de leurs investissements préfinancés et aux salariés de compléter leurs assiettes avec une partie de leurs rémunérations mensuelles. Par contre, les 8 autres MFI, siègent une fois toutes les deux semaines. Ce calendrier coïncide avec la durée de transformation des marchandises en argent liquide pour la majorité des membres. En fin, 1 MFI, soit 2 %, tient son assemblée générale toutes les trois semaines conformément à ses statuts.

Outre les raisons sus-évoquées, toutes les MFI arguent la fréquence de leurs rencontres par le souci de s'imprégner des difficultés que connaît chacun de membres en vue de leur encadrement.

2.4. De la tendance générale de l'afflux des mutuelles financières informelles dans la Ville d'Isiro

La tendance générale retrace l'évolution nette observée de l'afflux des MFI (Y_t) et le besoin en financement des activités économiques des membres de ces mutuelles (X_t) qui motive la prolifération des mutuelles financières informelles à Isiro au cours de la période considérée. D'où, le tableau ci-dessous décrit l'évolution des variables à utiliser par la méthode bivariée du Moindre Carré Ordinaire (MCO) via la régression linéaire simple.

Tableau 3 : Evolution des effectifs de mutuelles financières informelles et du besoin en financement des membres de ces mutuelles dans la Ville d'Isiro

N°	Année	(Y_t)	(X_t)
1	2012	41	33
2	2013	44	35
3	2014	30	24
4	2015	48	39
5	2016	50	40
6	2017	75	60
7	2018	126	100

La tendance générale de l'impact du besoin en financement des activités de membres des mutuelles financières informelles (X_t) sur l'afflux de ces MFI (Y_t) dans la Ville d'Isiro pendant 7 ans est décrite dans le tableau ci-dessus. L'équation de l'afflux des

mutuelles financières informelles définit par le lien verbal « ...influence... » qui démontre que le besoin en financement des activités économiques des membres de MFI exprimé en effectif annuel des MFI créées pour la raison de rechercher les capitaux de démarrage pour leurs membres, influence positivement l’Afflux des mutuelles financières informelles de la Ville d’Isiro exprimé à son tour par l’effectif total annuel des ces MFI, se présente comme suit : $Y_t = a + bX_t$.

L’équation de la tendance générale se présente de façon ci-après : $Y - \bar{Y} = a(t - \bar{t})$;

Y_t = Afflux des mutuelles financières informelles (variable endogène ou dépendante) ;

X_t = Besoin en financement des activités économiques des membres de MFI (variable exogène ou explicative) ;

t = variable temps ;

a = coefficient associé à la variable temps et à l’afflux des MFI (variable endogène) ;

n = nombre d’observation = 7 ;

K = nombre des paramètres = 2 (à et b) $a = \frac{\sum t_i Y_i - n \bar{t} \bar{Y}}{\sum t_i^2 - n \bar{t}^2}$

2.4.1. Détermination de l’équation de l’afflux des MFI estimées

Elle est donnée par : $\hat{Y}_t = \hat{a} + bX_t$

avec $b = \frac{\sum (X_t - \bar{X}_t)(Y_t - \bar{Y}_t)}{\sum (X_t - \bar{X}_t)^2}$

$\hat{a} = \bar{Y}_t - b\bar{X}_t$

Tableau 4 : Présentation des données de l’équation de l’afflux des MFI estimées

t	t ²	X _t	Y _t	X _t - \bar{X}_t	Y _t - \bar{Y}_t	(X _t - \bar{X}_t) ²	(Y _t - \bar{Y}_t) ²	(X _t - \bar{X}_t)(Y _t - \bar{Y}_t)	tY _t
1	1	33	41	-14,286	-18,14	204,081	329,06	259,142598	41
2	4	35	44	-12,286	-15,14	150,938	229,22	186,005498	88
3	9	24	30	-23,286	-29,14	542,224	849,14	678,545298	90
4	16	39	48	-8,285	-11,14	68,652	124,10	92,302698	192
5	25	40	50	-7,285	-9,14	53,0814	83,53	66,591298	250
6	36	60	75	12,714	15,86	161,653	251,54	201,648798	450
7	49	100	126	52,714	66,86	2778,800	4470,26	3524,478098	882
28	140	331	414	0,0001	0,02	3959,43	6336,86	5008,714286	1993

$n = 7$

$\bar{X}_t = \frac{\sum X_t}{n} = \frac{331}{7} = 47,2857$

$\bar{Y}_t = \frac{\sum Y_t}{n} = \frac{414}{7} = 59,14$

$$\hat{b} = 5008,714286 / 3959,43 = 1,265$$

$$\hat{a} = 59,14 - (47,2857 * 1,265) = -0,676$$

$$\hat{Y}_t = \hat{a} + \hat{b}X_t$$

$$\hat{Y}_t = -0,676 + 1,265X_t$$

X_t = Besoin en financement des activités économiques ou recherche des capitaux

Ŷ_t = Mutuelles Financières Informelles estimées

L'équation des mutuelles financières informelles estimées signifie que lorsque les besoins en financement des activités économiques augmentent de 1,265 unité, les mutuelles financières informelles ne font qu'affluer pendant toute la durée de notre observation. Cependant, le terme indépendant -0,676 représente les autres facteurs, entre autres, le souci d'adaptation à l'environnement économique exclu du circuit bancaire et de maintien du système en équilibre, l'esprit de l'épargne et du crédit pour se prémunir contre les aléas de la vie ainsi que l'assurance de l'environnement économique, l'esprit d'entraide, l'esprit communautaire, l'environnement coopératif.

2.4.2. Détermination de coefficient de corrélation linéaire simple (r_{xy}) et le coefficient de détermination (R²) entre l'afflux des MFI et le besoin en financement des activités économiques des membres de ces MFI

Il est à noter que si :

- ❖ $0 \leq r_{xy} \leq 1$: il y a corrélation linéaire positive signifiant que les variables X et Y évoluent dans le même sens ;
- ❖ $-1 \leq r_{xy} \leq 0$: il y a corrélation linéaire négative signifiant que les variables X et Y évoluent dans le sens opposé ;
- ❖ $r_{xy} = 0$: pas de corrélation linéaire entre les 2 variables X et Y.

Le coefficient de corrélation linéaire simple (r_{xy}) est donné par :

$$r_{xy} = \frac{\sum (X_t - \bar{X}_t)(Y_t - \bar{Y}_t)}{\sqrt{\sum (X_t - \bar{X}_t)^2} \sqrt{\sum (Y_t - \bar{Y}_t)^2}} \quad r_{xy} = \frac{5008,714286}{\sqrt{3959,43} \sqrt{6336,86}}$$

$$r_{xy} = \frac{5008,714286}{(62,92400178 * 79,60439686)}$$

$$r_{xy} = \frac{5008,714286}{5009,02721} = 0,999937528 < 1$$

Il y a une corrélation linéaire positive entre les besoins en financement des activités économiques des membres de MFI (X_t) et l'afflux des mutuelles financières informelles (Y_t).

Le coefficient de détermination : $R^2 = (r_{xy})^2 = (0,999937528)^2 = 0,999875059 \approx 99.98\%$. Donc, il y a une présomption que le besoin en financement des activités économiques des membres de MFI explique à 99,98% la présence massive des mutuelles financières informelles dans la Ville d'Isiro et, les 0,02% représentent les autres facteurs ou causes précités de cet afflux (les besoins de cycle de la vie, les catastrophes personnelles, les catastrophes de l'environnement et les opportunités d'investir).

2.4.3. Le test statistique de la moyenne au seuil de signification de 5%=0,05

Test de T de STUDENT

On teste $H_0 : b_i=0$: la variable exogène (besoin en financement) n'explique pas la variable endogène (afflux des mutuelles financières informelles).

Contre $H_1 : b_i \neq 0$: la variable exogène (besoin en financement) explique la variable endogène (afflux des mutuelles financières informelles).

❖ On calcule l'indicateur T de STUDENT

$$|t_{cal}| = \frac{|r_{xy}|}{\sqrt{\frac{1-R^2}{n-2}}} = \frac{|0,999937528|}{\sqrt{\frac{1-0,999875059}{7-2}}} = \frac{|0,999937528|}{\sqrt{\frac{0,000124941}{5}}} = \frac{0,999937528}{\sqrt{0,0000249882}} = \frac{0,999937528}{0,00499882} = 200.03$$

❖ On cherche T théorique dans les tables financières en fonction de degré de liberté (Ndl) où $v = n - K$ et du seuil de signification des paramètres $\alpha=5\%=0,05$

$T(n-K); \alpha \Rightarrow t(7-2); 0,05 \Rightarrow t_{5;0,05} \Rightarrow t_{\alpha} = 2,571$

❖ Décision statistique

$|t_{cal}| > t_{\alpha} : 200,03 > 2,571$: on rejette H_0 : la variable exogène (besoin en financement des activités économiques des membres de MFI) explique bel et bien à 95% la variable endogène (afflux des mutuelles financières informelles) dans la ville d'Isiro. Eu égard de ce qui précède, notre hypothèse est confirmée.

2.4.4. Recherche de la tendance générale de l'afflux des mutuelles financières informelles

$$Y - \bar{Y}_t = a(t - \bar{t}) \text{ or } \bar{t} = \sum t/n \Rightarrow 28/7=4 \quad \bar{Y}_t = 59,14$$

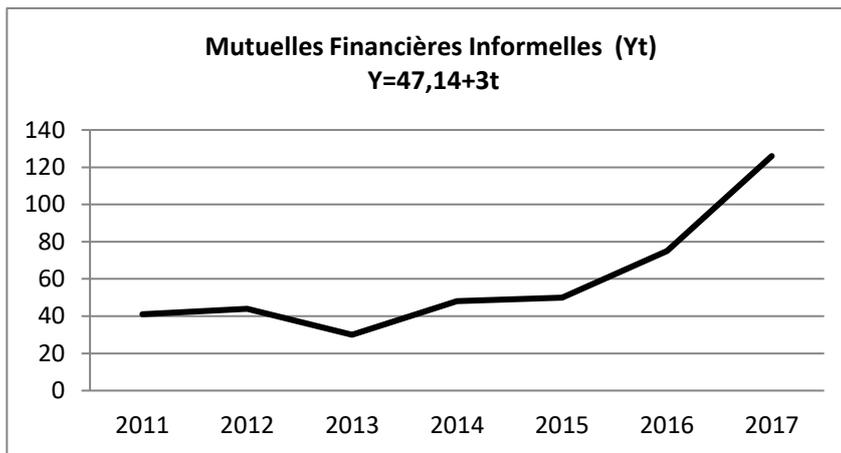
$$a = (\sum tY_t - n\bar{t}\bar{Y}_t) / (\sum t^2 - n\bar{t}^2) \Rightarrow (1993-7*4*59.14) / (140-4*4) = 337,08/124 = 2,7 \approx 3 \text{ alors :}$$

$$Y - 59,14 = 3(t-4) \Rightarrow Y = 59,14 - 12 + 3t \Rightarrow Y = 47,14 + 3t$$

Si : $t=1 \Rightarrow Y = 47,14 + 3(1) = 50,14 \approx 50$ mutuelles informelles

$t=2 \Rightarrow Y=47,14+3(2)=53,14 \approx 53$ mutuelles informelles
 $t=3 \Rightarrow Y=47,14+3(3)=56,14 \approx 56$ mutuelles informelles
 $t=4 \Rightarrow Y=47,14+3(4)=59,14 \approx 59$ mutuelles informelles
 $t=5 \Rightarrow Y=47,14+3(5)=62,14 \approx 62$ mutuelles informelles
 $t=6 \Rightarrow Y=47,14+3(6)=65,14 \approx 65$ mutuelles informelles
 $t=7 \Rightarrow Y=47,14+3(7)=68,14 \approx 68$ mutuelles informelles

Graphique 1 : Evolution du nombre des mutuelles financières informelles dans la Ville d’Isiro



La tendance générale des mutuelles informelles créées dans la Ville d’Isiro durant 7 ans, telle que décrite dans le graphique ci-dessus, est portée à la hausse.

2.6. De la collecte des fonds

Les tableaux ci-après retracent la procédure de la collecte des fonds dans les MFI d’Isiro.

Tableau 5 : De la collecte des fonds

N°	Collecteur des fonds	f	%
1	Président(e) ou son vice	10	20
2	Trésorier(e)	16	32
3	Brigadier de discipline	4	8
4	Caissier(e)	2	4
5	Secrétaire financier	15	30
6	Conseiller(e)	1	2
7	Chargé de relation publique	2	4
Total		50	100

Il est observé que 32% des MFI font collecter les fonds au près de leurs membres par le Trésorier ; 30% le font par le biais du Secrétaire ; 20% par le Président ou son vice ; 8% par le chargé de discipline ; 4% par le Caissier et/ou Chargé des Relations Publiques alors que 2% utilisent le service d'un Conseiller. Pourtant, il se dégage qu'en se référant aux principes fondamentaux de la gestion financière, dans la plupart de ces mutuelles financières informelles, les rôles de trésorier ne sont pas bien maîtrisés par ceux qui l'exercent dans ces associations. Le trésorier doit avoir non seulement des qualités techniques, mais aussi des qualités de contact et diplomatie (Sion 2011, p. XVII.).

Pour le même auteur, les missions du trésorier peuvent se résumer en quatre points : assurer la liquidité de l'entreprise, réduire le coût des services ou opérations bancaires, améliorer le résultat financier et gérer les risques spécifiques à la fonction (risque de change, risque de taux et risque de fraude (Sion 2011, pp.28-31). Pour réussir, le trésorier doit maîtriser les modes de paiement en usage dans son pays et en international le cas échéant : les paiements en espèces, les virements de banque à banque par ordre de paiement (OP) ou ordre de virement (OV), les virements à l'international par l'intermédiaire du SWIFT (Society for worldwide Interbank Financial Telecommunications), les cartes bancaires de paiement (Visa, Master Card, Maestro, China Card, Cash-to-Card, etc.), les chèques, les effets de commerce (lettre de change et billet à ordre) et le crédit documentaire ou Credoc (Sion 2011, pp.57-80). Il doit en outre avoir les qualités suivantes : être Organisateur en matière de gestion quotidienne, être Technicien (sachant utiliser les logiciels de trésorerie, les éléments de mathématique financière, etc.), savoir anticiper sur base de bonnes prévisions et être communicateur avec les fonctions opérationnelles afin d'améliorer ses prévisions (Sion 2011, p.31.).

2.7. De la sécurisation des fonds collectés

Tableau 6 : De la sécurisation des fonds collectés

N°	Gardien des fonds	f	%
1	Trésorier	31	62
2	Caissier	8	16
3	commissaire aux comptes	1	2
4	Conseiller	1	2
5	Président ou son vice	4	8
6	Paroisse catholique	3	6
7	Bénéficiaire	2	4
Total		50	100

Il se dégage de ce tableau que 31 MFI soit 62% gardent les fonds issus des collectes chez le Trésorier, 8 d'entre elles soit 16% les conservent chez leurs caissiers, 4 mutuelles soit 8% le font auprès de leurs présidents ou vice-présidents, 3 mutuelles soit 6% les gardent dans une paroisse catholique, 2 mutuelles les conservent nulle part. En d'autres termes, après la collecte, les fonds sont directement versés au bénéficiaire. Une mutuelle soit 2% conserve son épargne chez le commissaire aux comptes et une autre garde ce fonds auprès du conseiller. Il sied de signifier qu'une partie seulement de l'argent collecté durant la rencontre habituelle est gardée auprès des agents précités, afin de l'octroyer aux agents en besoins ou déficit de financement et l'autre partie est répartie aux différents bénéficiaires du jour.

Il est à noter que l'opération de l'affectation de fonds collectés au bénéficiaire ou l'octroi des crédits aux agents en besoin, dans toutes les MFI, se fait toujours avec l'approbation du responsable ou président de la mutuelle. De ce fait, cette façon de faire pêche contre les normes prudentielles des coopératives d'épargne et de crédit ainsi que des institutions de Micro-finance en RDC (Instruction n° 002 du 14 avril 2012)

2.8. Des conditions d'octroi des crédits

Dans les MFI, le crédit est octroyé seulement aux membres actifs. Le tableau ci-dessous étale les préalables pour l'octroi de crédit aux membres dans le but de prévenir les risques opérationnels.

Tableau 7 : Préalables d'octroi des crédits

N°	Conditions d'octroi	f	%
1	Etre en ordre avec la cotisation	26	52
2	Lettre de décharge	8	16
3	Gage	13	26
4	Crédibilité de demandeur	3	6
Total		50	100

Il est remarqué dans ce tableau que 26 MFI soit 52% n'octroient le crédit qu'à ceux de leurs membres n'ayant pas de litiges avec la trésorerie. Par contre, 13 MFI soit 26% exigent du demandeur la remise d'un gage. Celui-ci est une sûreté (garantie) dont la valeur nominale dépasse le montant sollicité (vélo, radio, motos, TV, pièces de pagne). 8 MFI soit 16% recommandent une lettre de décharge écrite validée et approuvée par le comité directeur, alors que 3 MFI représentant 6% s'en tiennent à la vertu de crédibilité du demandeur. Celle-ci se mesure par la volonté du contractant de s'acquitter de ses obligations vis-à-vis de la mutuelle.

Enfin, signalons que tout ce qui précède trouve son fondement dans le texte légal en matière des sûretés en République Démocratique du Congo qui stipule que : « sans préjudice des dispositions de la loi portant régime général des biens, régime foncier et immobilier et régime des sûretés, telle que modifiée et complétée à ce jour, les prêts accordés par les Institutions de micro-finance à leurs clients peuvent être garantis par les sûretés ci-après : la solidarité, le droit de rétention et le nantissement du matériel professionnel ». (Loi n°11/020 du 15 septembre 2011 entrant en vigueur en 2013).

2.9. Des conditions de remboursement des crédits

Pour le remboursement du crédit, un taux d'intérêt est exigé par certaines mutuelles financières l'utilisant en raison du coût du capital prêté comme l'indiquera le tableau ci-après. Et pour se couvrir contre les risques de non remboursement, une demande écrite est obligatoire afin de permettre à la mutuelle de recourir à la vente du bien mis à sa disposition ou la justice pour récupérer sa créance alors que la majorité n'a pas de statut notarié.

Tableau 8 : Conditions de remboursement de crédit

N°	Taux d'intérêt (en %)	f	%
1	0	36	72
2	5	3	6
3	10	9	18
4	25	2	4
Total		50	100

Ce tableau indique que sur 50 mutuelles enquêtées, 36 d'entre elles soit 72% n'appliquent pas de taux d'intérêt pour supporter le coût du capital prêté aux membres (0%), 9 mutuelles soit 18% utilisent le taux de 10% ; 3 mutuelles soit 6% appliquent le taux de 5% et 2 mutuelles soit 4% appliquent comme taux d'intérêt 25%. D'où, un encadrement technique en matière de finance est nécessaire en vue d'accompagner et de renforcer les capacités des dirigeants de ces mutuelles financières informelles pour la maîtrise de la notion des risques encourus y compris l'orthodoxie financière saine pour espérer un jour migrer vers les IMF.

2.9. De la charge fiscale supportée par les MFI

Le tableau qui suit présente la nomenclature des taxes et d'autres frais supportés par ces structures financières informelles.

Tableau 9 : Taxes et frais supportés par les MFI

N°	Liste d'impôts et taxes	Montant	Échéance
1	Taxe annuelle provinciale	18 000,00 FC	12 mois
2	Frais d'actualisation de dossier	20 000,00 FC	12 mois
3	Frais d'acte notarié	Prix forfaitaire	Durée de vie de la MFI

Il est constaté dans ce tableau que la taxe annuelle provinciale revient à 18.000,00fc et les frais d'actualisation de dossier s'élèvent à 20.000,00fc et se paient annuellement. Mais, les taux des frais d'actes notariés qui se paient au Parquet ne sont pas fixes et dépendent aussi du nombre de pages de chaque Statuts. En clair, ces frais s'élèvent à 15\$ par page soit 22.500,00fc. Ce qui explique donc les difficultés financières et juridiques qu'ont ces MFI dans la ville d'Isiro afin de notarié leurs statuts.

CONCLUSION ET PERSPECTIVE

Les MFI sont une réalité tangible et conjoncturelle dans la Ville d'Isiro. La présente enquête qui a eu pour objectif la détection des causes de leur afflux a le mérite de démontrer qu'il y a une corrélation linéaire positive entre les besoins en financement des activités économiques des membres des MFI et l'afflux des mutuelles financières informelles dans la Ville d'Isiro. Il a été alors démontré que la recherche des capitaux par les membres de ces MFI ou besoin en financement de leurs activités économiques explique à 99,98% la présence massive des mutuelles financières informelles. S'ajoutent à cette cause fondamentale le souci pour les membres de s'adapter à l'environnement économique exclu des institutions bancaires, l'esprit de l'épargne et du crédit pour se prémunir contre les aléas de la vie ainsi que l'assurance de la croissance économique, l'esprit d'entraide, l'esprit communautaire et l'environnement coopératif.

Cette enquête démontre, par ailleurs, qu'il existe des mutuelles financières informelles qui enregistrent un afflux de membres ou « combattants », compte tenu de leur capacité organisationnelle ou managériale et gère avec transparence le peu des ressources qu'elles collectent auprès de leurs membres. Par contre, il en existe aussi qui souffrent de la mégestion, la difficulté d'épargner hebdomadairement due au faible revenu de certains membres et du manque de création d'unités de production. Il s'observe enfin des mutuelles financières informelles qui enregistrent un taux élevé de déperdition de leurs membres. Pourtant, « les gens qui y adhèrent sont à la recherche de la solution d'un problème social. Ce faisant, les personnes qui sont dans telle ou telle autre association sont souvent celles qui sentent les mêmes difficultés ». (Litré 1998, p. 670).

C'est à ce niveau que la nécessité de leur encadrement par les pouvoirs publics et/ou par d'autres structures formelles se fait sentir sur le terrain, car, les MFI peuvent paraître aussi, grâce à l'engagement de leurs membres, comme une stratégie de la création de richesses, de croissance pour les pauvres, l'accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base et de la protection sociale dans la Ville d'Isiro. « Le monde associatif a traditionnellement été analysé par la sociologie comme un monde de l'engagement » (Alter 2006, p. 191).

Au regard du dynamisme que présentent les MFI dans la Ville d'Isiro, il appert nécessaire de compléter cette enquête par les recherches des conditions de leur mutation en

des institutions de micro-finance. Il en est aussi de l'incidence socio-économique des MFI sur la vie de ses adeptes.

BIBLIOGRAPHIE

Bouman F.J.A., The ROSCA : «Financial Technology of an Informal Savings and Credit Institution in Developing Countries», in *Savings and Development*, n°4, 1979.

Sarr F., *l'entrepreneuriat féminin au Sénégal. La transformation des rapports de pouvoir*, L'Harmattan, Paris, 1999.

Rutherford S, *The Poor and Their Money*, Oxford University Press, New Delhi, 2000

Choprix, *La naissance d'une ville, étude géographique de Paulis*, CEMU, Bruxelles, 1961.

Décret N°10/06 du 12 février 2010 conférant le statut de ville et commune à certaines agglomérations des Provinces de la Province Orientale dans son article 15,

Omasombo Tshonda J. (Dir.), *République démocratique du Congo : Haut-Uele, Trésor touristique*, Le Cri, Bruxelles, 2011.

Mairie d'Isiro, Rapport annuel 2018.

Loubet, del, J-L. L., *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, Paris, l'Harmattan, 2000.

Michel SION, *Gérer la trésorerie et la relation bancaire*, 5^{ème} édition DUNOD, Paris, 2011.

Instruction n° 002 du 14 avril 2012 relative aux normes prudentielles des Coopératives d'Epargne et de Crédit ainsi que des Institutions de Micro Finance en République Démocratique du Congo.

Loi n° 11/020 du 15 septembre 2011 fixant les dispositions relatives à l'activité de la Microfinance en République Démocratique du Congo conformément aux articles 122 point 8 et 123 point 4 de la Constitution.

Littré, E., *Dictionnaire de la langue française*, T2, Paris, Ed. Gallimard, 1998.

Alter, N., (s/dir. de), *Sociologie du monde du travail*, Paris, PUF, 2006.

Verhaegen, B., *Kisangani : 1876-1976, Histoire d'une Ville*, Tome 1, La population, Kinshasa, P.U.Z., 1975, pp. 21-22.

Paquin, S., Bouchard, Durkheim et la méthode comparative positive. Politique et Sociétés, 2011, disponible sur <https://doi.org>.

Doucin, M., (S/dir. de), *La liberté associative dans le monde. Le droit applicable aux associations non-gouvernementales dans les 125 pays*, Paris, Ministère Français des Affaires Etrangères, 1999.

Braud P., *Sociologie politique*, 7^e éd., Paris, LGDT, 2004.